

Dominique Goux, Eric Maurin, *Les nouvelles classes moyennes*, La République des idées, Seuil, Paris, janvier 2012.

1) La notion de classes moyennes et leurs frontières

Les classes moyennes sont souvent décrites – et perçues – comme un ensemble flou, mal délimité, constitué de catégories très diverses du point de vue des professions ou des statuts (on y trouve des indépendants comme des fonctionnaires), voire du niveau de diplôme. Quelle approche privilégiez-vous ?

Dominique Goux :

Au cœur des classes moyennes se trouvent aujourd’hui ce que l’INSEE nomme les « professions intermédiaires » : les techniciens, les agents de maîtrise, les chargés de clientèle dans la banque ou l’assurance, les représentants de commerce, les cadres B de la fonction publique, les professeurs des écoles et assimilés, etc. On peut y agréger les artisans et les commerçants, la petite bourgeoisie non salariée d’aujourd’hui. L’ensemble de ces groupes sociaux représentent environ 30% de la population active. Dans une acception plus extensive, on peut également agréger aux classes moyennes une partie du groupe social des cadres (notamment ceux arrivés par promotions internes, souvent les moins diplômés et les plus menacés par le déclassement) ainsi qu’une partie des ouvriers et des employés (notamment les « surdiplômés », dont beaucoup finissent par être promus). En prenant en compte ces périphéries, on peut estimer qu’environ 40% de la population appartient, appartiendra très bientôt, ou appartenait il y a peu, aux classes moyennes.

Peut-on, malgré cette diversité, esquisser ce qui fait l’unité des classes moyennes d’un point de vue sociologique, ce qui les distingue à la fois des classes supérieures et populaires ?

Dominique Goux :

Aussi divers puissent-ils paraître, ces différents segments des classes moyennes partagent quelques traits sociologiques profonds. Le plus évident, c’est la relative fragilité de leurs ressources. Qu’il s’agisse de diplômes, de revenu, de patrimoine ou de logement, les catégories intermédiaires possèdent un capital non négligeable à quoi s’accrocher (et pour cette raison se distinguent clairement des classes modestes). Mais elles ne bénéficient pas pour autant de la sécurité des classes supérieures : leur situation reste fragile et menacée par la déqualification, le chômage ou l’appauvrissement.

Ce qui historiquement définit le mieux les classes moyennes, ce n’est ainsi pas d’être au point « moyen » de la société, mais d’être à un carrefour où se croisent les lignées en cours d’ascension sociale et celles en cours de déclassement. Il y a en fait autant de classes moyennes qu’il y a de façon de s’élever dans la société pour les personnes issues de milieux modestes : ouvrier qui devient contremaître, employé de commerce qui devient représentant ou commerçant, agent de niveau C de la fonction publique passant des concours internes et devenant cadre B, etc. Ces positions intermédiaires deviennent ensuite autant de tremplins possibles vers les catégories supérieures, cadres ou chefs d’entreprise. De toutes les zones de l’espace social, les classes moyennes sont les plus métissées, celles où se croisent le plus grand nombre de personnes en cours d’ascension et de personnes en cours de déclassement.

2) Les nouvelles classes moyennes

Qu'entendez-vous par « nouvelles » classes moyennes ?

Dominique Goux :

Historiquement, les classes moyennes n'ont jamais vraiment occupé une position « moyenne » dans la société. Dans les années 1960, les catégories modestes (ouvriers, employés, agriculteurs) constituaient près de 75% de la population et les « classes moyennes » ne représentaient qu'une fraction très minoritaire (20%) et privilégiée de la population, une forme d'élite pour les enfants des classes populaires. La désindustrialisation s'est accompagnée du déclin des classes populaires et de la montée en puissance des cadres et positions supérieures (leur poids est passé de 5% à 17% au cours des 50 dernières années), et ce mouvement de bascule a profondément changé la position relative des « classes moyennes » : elles occupent désormais des positions beaucoup moins élevées dans les hiérarchies de diplômes ou de statuts, des positions beaucoup plus centrales. Elles sont également devenues un groupe numériquement beaucoup plus important (30% de la population active, contre 20% dans les années soixante). Il ne s'agit plus d'une petite fraction de la population située au sommet des hiérarchies professionnelles, mais d'au moins 30% de la population (40% en comptant des marges, elles aussi de plus en plus épaisses) située juste au-dessus la médiane de ces mêmes hiérarchies, à leur point de bascule. Les classes moyennes se trouvent désormais au cœur même de la société, ce qui représente une configuration totalement nouvelle.

Vous dites que les classes moyennes se caractérisent par leur centralité sociale. Peut-on parler d'une moyennisation de la société ?

Dominique Goux :

Parler de « moyennisation » est, je pense, un contresens. Le fait que les classes moyennes se trouvent aujourd'hui situées au point médian des hiérarchies sociales est une chose. Que l'ensemble de la société soit devenue une grande classe moyenne en serait une autre, très différente. De fait, les distances sociales existant entre les classes modestes, les classes moyennes et les classes supérieures n'ont pas diminuées en tendance au cours des trente dernières années. Par exemple, les écarts de salaire ont très peu bougé : les classes supérieures gagnent en moyenne 40% de plus que les classes moyennes et c'était déjà le cas il y a trente ans. De même, il n'y a pas eu de réduction en tendance des écarts entre classes moyennes et classes modestes. L'avantage des classes moyennes sur les ouvriers et les employés en termes de protection des emplois ou de revenus fluctue avec la conjoncture (les crises frappent plus durement les classes populaires), mais reste très net.

3) L'évolution de la mobilité sociale

Avec la persistance du chômage et la fragilisation de l'emploi, ainsi que la concurrence plus rude entre les diplômés, la société française est-elle devenue moins mobile ? Qu'en est-il de la mobilité des classes moyennes (ou des professions intermédiaires) ?

Dominique Goux :

Grâce aux informations disponibles dans la série longue des enquêtes Emploi, nous avons été en mesure de décrire, pour chaque milieu social d'origine et chaque génération de naissance, la proportion d'individus parvenant au cours de sa vie dans une position sociale plutôt supérieure à celle de ses parents (promotion sociale) ainsi que la proportion ne parvenant qu'à une position plutôt inférieure à celle des parents (déclassement social). Nous avons pu ainsi reconstituer l'évolution longue de ces flux de promotion et de déclassement intergénérationnel au fil des

cohortes nées entre le début des années 1930 et le début des années 1970, soit un spectre temporel inédit.

Quand on adopte cette perspective, on n'observe sur le long terme ni de tendance à la baisse ni de tendance à la hausse des flux de mobilité sociale, mais plutôt d'amples fluctuations. La proportion de déclassés issus des classes moyennes a par exemple d'abord baissé pour les générations nées entre 1930 et 1945, avant de rebondir jusqu'aux générations nées dans les années 1960, puis d'entamer un nouveau repli et se situer désormais (pour les générations nées au début des années 70) à un niveau légèrement inférieur à celui des générations nées dans les années 1930 ou dans les années 1950.

S'agissant des promotions sociales, la situation est plutôt également en voie d'amélioration. Au sein des générations d'après-guerre, seule une petite minorité d'enfants des classes moyennes accèdent à des positions de cadre ou de chef d'entreprise (15%, à 30-39 ans). Avec la démocratisation de l'enseignement, cette difficulté des enfants de classes moyennes à s'élever dans la société a eu par la suite plutôt tendance à s'estomper au fil des générations, 20% des générations nées au début des années 70 ayant accédé à une position supérieure à 30-39 ans.

4) La question du déclassement des classes moyennes

Vous récusez l'idée selon laquelle les classes moyennes seraient objectivement en déclin par rapport aux autres groupes sociaux, comme l'affirme par exemple Louis Chauvel : le « déclassement des classes moyennes » serait une fiction et non une réalité selon vous. Sur quelles observations fondez-vous ce constat ?

Dominique Goux :

Le déclassement peut prendre de nombreuses formes différentes. Il peut s'agir d'un recul par rapport à la situation de ses parents, mais il peut également s'agir d'une chute par rapport à un statut personnel antérieur. Le déclassement peut être salarial, mais il peut également être scolaire ou résidentiel.

Quel que soit le point de vue adopté, le fait central est que les classes moyennes restent aujourd'hui une classe de « promus » bien davantage qu'un groupe de « déclassés ». Il y a par exemple en leur sein quatre fois plus d'individus qui étaient cinq ans auparavant ouvriers ou employés que d'individus qui étaient cadres (17% contre 4%). De même, le déclassement intergénérationnel reste beaucoup plus rare que le phénomène inverse de promotion sociale intergénérationnelle : au sein des classes moyennes, on compte aujourd'hui trois fois moins de déclassés (par rapport à leurs parents) que de personnes en voie de promotion sociale (15% contre 45%, parmi les 30-39 ans). Enfin, et nous l'avons déjà souligné, ces diverses formes de déclassement n'ont rien de nouveau, elles ont toujours existé et ne sont pas spécialement intenses aujourd'hui.

5) La méthode statistique de mesure du déclassement

L'originalité de votre recherche ne tient pas seulement à ses résultats, mais aussi à l'appareillage statistique utilisé pour apporter la preuve de ce que vous affirmez. Par exemple, pour tester rigoureusement les hypothèses de déclassement scolaire et de déclassement intergénérationnel des enfants des classes moyennes¹, vous avez mis au point plusieurs méthodes de classement

¹ Dans le contexte de compétition scolaire accrue, les enfants des classes moyennes auraient reculé dans la hiérarchie scolaire au profit des enfants des classes supérieures et, à l'âge adulte, ils se retrouveraient plus fréquemment dans

social permettant d'observer l'évolution au cours du temps de la position relative des enfants des classes moyennes. Pouvez-vous nous préciser comment vous avez procédé, vos choix méthodologiques, ainsi que les sources statistiques que vous avez utilisées ?

Dominique Goux :

L'hypothèse d'un déclassement scolaire des enfants de classe moyenne n'avait pas encore, à notre connaissance, été testée en tant que telle. Le test que nous proposons procède en deux étapes : dans un premier temps, il s'agit d'attribuer à chaque personne le rang scolaire auquel son niveau de diplôme correspond dans sa génération de naissance. Cela permet, dans un second temps, de calculer le rang moyen des personnes issues d'un même milieu social d'une génération donnée et d'estimer les différences de rang moyen entre les différents milieux sociaux. Ce calcul peut être reproduit génération par génération. En pratique, pour effectuer ces calculs nous avons eu recours aux enquêtes Emploi de l'INSEE, qui donnent des informations sur le niveau de diplôme de chaque répondant et sur le statut social de son père. Nous avons mises bout à bout les enquêtes de 1982 à 2009, ce qui nous a permis de calculer le rang scolaire moyen des différents milieux sociaux pour toutes les cohortes nées entre 1954 et 1977.

Comme on pouvait s'y attendre, au sein de chaque génération, les différences de rang séparant en moyenne les différents milieux sociaux reflètent les hiérarchies habituelles. Par exemple, dans la génération née en 1955, le rang moyen des enfants de cadre est de 21 sur une échelle allant de 1 à 100, celui des enfants de classe moyenne de 40 et les enfants d'ouvrier, employé ou agriculteur se classent en moyenne au rang 56. Surtout, et c'est cela qui est central pour notre propos, on observe une très grande stabilité des rangs atteints par les différents milieux sociaux au fil des générations. Le système scolaire a profondément évolué dans les décennies d'après-guerre, la signification des diplômes a connu des changements importants, pourtant les différences de rang scolaire entre enfants issus de milieux différents sont restées quasi identiques.

Cette analyse met en lumière une réalité très profonde : chaque fois qu'une politique de démocratisation menace les positions scolaires acquises précédemment par les enfants des classes supérieures et moyennes, elles investissent aussitôt pour que leurs enfants aillent plus loin encore dans leurs études et maintiennent in fine leur rang scolaire.

6) Les sources statistiques de mobilité sociale

La source principale de votre étude est l'enquête emploi. Celle-ci permet depuis 1982 d'observer la mobilité intergénérationnelle². Cependant, elle n'est pas aussi détaillée sur ce thème que l'enquête FQP (Formation Qualification Professionnelle). La dernière enquête FQP de l'Insee date de 2003. Y aura-t-il une nouvelle enquête en 2013 ? Si oui, en quoi pourra-t-elle enrichir les analyses sur le déclassement, ou la promotion sociale, au cours du temps ?

Dominique Goux :

La prochaine enquête FQP est prévue en 2014. L'une des originalités de l'enquête FQP est de permettre l'étude des changements de statut au fil de la carrière, sur des périodes de 5 ans. C'est sur les dernières éditions de cette enquête, notamment celles de 1985 et 2003, que nous nous

une situation sociale moins favorable que celle de leurs parents, à savoir employé ou ouvrier, malgré leur niveau de diplôme supérieur.

² Elle comporte une question sur la profession du père, et depuis 2003, une question sur la profession de la mère (cf. Economie et Statistique, n°431-432, 2010, D. Goux, "L'enquête Formation et Qualification Professionnelle : une source inépuisable pour la recherche en sciences sociales", <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/ES431A.pdf>).

sommes appuyés pour étudier le déclassement et la promotion sociale en cours de carrière, ainsi que leur évolution. L'enquête de 2014 permettra d'évaluer dans quelle mesure ces résultats sont encore pertinents dix ans plus tard.

Comme vous l'indiquez, l'enquête FQP comporte aussi une information très riche sur l'origine sociale des répondants : on connaît la profession et le diplôme du père et la profession et le diplôme de la mère. En alternance, l'enquête inclut également soit une information sur la profession des grands-pères soit une information sur la profession du père et de la mère du conjoint.

L'enquête Emploi est moins précise, mais en contrepartie, par sa fréquence bien plus grande (annuelle plutôt que décennale) elle permet de comprendre comment déclassement et promotion sociale varient avec les cycles économiques. C'est d'ailleurs un des apports de ces enquêtes que de montrer à quel point les opportunités de mobilité sociale et les risques de déclassement peuvent fluctuer dans le temps court. Quand on néglige ces variations conjoncturelles, on s'expose à interpréter comme des tendances longues des phénomènes beaucoup plus temporaires.

7) Le déclassement résidentiel

Le quartier de résidence est un élément important du statut social, il joue donc un rôle dans une autre forme de déclassement social qui est la perte de statut social. Pour évaluer le déclassement résidentiel des classes moyennes, vous vous êtes appuyés sur d'autres sources statistiques et sur une définition différente des classes moyennes. Avez-vous constaté une forme de relégation territoriale des familles des classes moyennes (proximité plus grande de milieux pauvres) ou des difficultés plus importantes d'accession à la propriété ?

Dominique Goux :

A partir d'une base de données cadastrales inédite, nous constatons que les différences de quartier de résidence entre classes moyennes et classes modestes se sont maintenues quasi à l'identique sur la décennie 2001-2010. Dans le même temps, alors que les prix de l'immobilier augmentaient bien plus rapidement que les revenus, l'accession à la propriété a continué d'augmenter pour les professions intermédiaires aussi vite que pour les cadres et bien plus rapidement que pour les classes modestes, ouvriers ou employés. Les classes moyennes ont ainsi bien mieux résisté que les classes modestes sur le marché du logement, elles ont plutôt consolidé leur avantage que perdu du terrain.

Les classes moyennes disposent non seulement de meilleurs revenus que les classes modestes, mais également de statuts d'emploi bien mieux protégés ainsi que d'un patrimoine et d'une épargne bien plus conséquents. Ces avantages patrimoniaux sont aujourd'hui plus décisifs que jamais sur le marché du logement.

8) Le déclassement salarial

Les classes moyennes n'ont-elles pas subi malgré tout un déclassement salarial, avec le tassement des revenus dans le bas de la distribution et un élargissement vers le haut ? Observe-t-on un décrochage salarial par rapport aux classes supérieures ?

Dominique Goux :

Si l'on regarde l'évolution des salaires sur les trois dernières décennies (entre 1982 et 2009), le salaire moyen des professions intermédiaires relativement aux cadres salariés est très stable dans le temps : il se situe environ 40% en dessous, en moyenne et à âge donné. Les écarts de salaire

entre professions intermédiaires et ouvriers et employés sont bien plus fluctuants, mais on n'observe pas de tendance, ni à la hausse ni à la baisse. L'avantage des classes moyennes sur les ouvriers et les employés se manifeste également en terme de chômage. Comme nous le montrons, cet avantage ne se dément pas depuis trente ans.

9) La peur du déclassement

D'où vient alors le « malaise » des classes moyennes ? Comment expliquer la diffusion d'une certaine hantise du déclassement, d'une inquiétude par rapport à l'avenir parmi les classes moyennes, voire d'un sentiment d'injustice (elles se perçoivent comme les oubliées des politiques publiques), alors que le chômage, la précarité, les difficultés de logement ont touché avant tout les classes populaires, le salariat modeste ?

Dominique Goux :

La peur du déclassement est en effet un phénomène très différent du déclassement proprement dit, ne serait-ce que parce qu'il touche et modifie le comportement d'une partie bien plus considérable de la population. La très grande majorité des membres des classes moyennes sont aujourd'hui encore à l'abri des différentes formes de déclassement. Elles sont majoritairement en ascension sociale par rapport à leur parents et jouissent d'emplois bien plus protégés que ne le sont ceux des ouvriers ou des employés. Elles n'en sont pas pour autant épargnées par la peur du déclassement, au contraire. Avec la récession et l'accroissement du fossé entre ceux qui ont un statut et ceux qui restent durablement dans la précarité, le chômage et la pauvreté, la peur n'a même jamais été aussi diffuse, ni motivé autant de stratégies de repli sur soi. La peur du déclassement est avant tout indexée sur l'ampleur de ce que l'on risque de perdre en cas d'échec et, avec la crise, ce coût potentiel n'a jamais été aussi élevé. Ce que l'on perd quand on perd son emploi, quand son enfant ne réussit pas à l'école est aujourd'hui plus important que jamais et c'est l'ampleur de cette perte potentielle qui explique l'universalité de la peur du déclassement au sein des classes moyennes et supérieures, bien plus que la probabilité que l'évènement survienne réellement. Dans *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, mon co-auteur Eric Maurin développe précisément cette question.

Propos recueillis par Anne Châteauneuf-Malclès pour le site SES-ENS : <http://ses.ens-lyon.fr/>